

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 15 août 2006

M^e Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.)
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3602-2006.

Prise en charge de l'alimentation électrique de la région de Schefferville par Hydro-Québec Distribution - Phase 1 : Approvisionnement.

Demande de frais de Stratégies Énergétiques (S.É.) et l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) en phase 1.

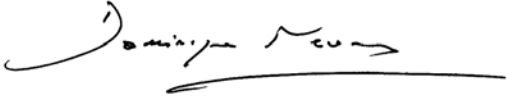
Chère Consœur

Il nous fait plaisir de déposer sous pli la demande de frais de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de *l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* en phase 1 du présent dossier.

Nous attirons l'attention du Tribunal sur le fait qu'un bon nombre de questions soulevées par SÉ-AQLPA dans leurs observations écrites ont également été abordées par la Régie dans ses demandes de renseignements.

SÉ-AQLPA soulignent que, conformément à leurs préoccupations environnementales, elles ont couvert les divers aspects du présent dossier qui étaient liés au développement durable. Hydro-Québec Distribution a elle-même souligné plusieurs des aspects environnementaux dont elle avait tenu compte dans son traitement du dossier.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dominique Neuman', with a horizontal line underneath.

Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*

p.j. Demande de frais en phase 1.
c.c. La demanderesse.